

5^{ème} Course – Départ : 19 h. 00

PRIX DE VILLENEUVE SUR LOT

PLAQUES BLEUES

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Multi, 2 sur 4

Course E - Course Nationale - LeTROT Open des Régions - Sud-Ouest - 5 ans – Course qualificative 18.000. - Attelé. - 2.950 mètres.

8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans (G), n'ayant pas gagné 46.000. - Recul de 25 m. à 22.500.

Table with 10 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists race participants and their details.

6^{ème} Course – Départ : 19 h. 30

PRIX PALEO

PLAQUES JAUNES

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Super 4

Course F 16.000. - Attelé, mâles. - 2.950 mètres.

7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouains entiers et hongres de 4 ans (H), n'ayant pas gagné 13.000. - Recul de 25 m. à 5.400.

Table with 10 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists race participants and their details.

7^{ème} Course – Départ : 20 h. 00

PRIX DE BELLEFONTAINE

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Multi, 2 sur 4

Course F 18.000. - Monté. - 2.325 mètres.

8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans (E et F), n'ayant pas gagné 70.000. - Recul de 25 m. à 33.000. Avantage de poids (voir Conditions Générales).

Table with 10 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists race participants and their details.

8^{ème} Course – Départ : 20 h. 30

PRIX DE CASTILLONNES

PLAQUES NOIRES

Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Multi, 2 sur 4

Course G - CHALLENGE UNAT- AMATEURS – Départ à l'Autostart 6.000. - Attelé. - 2.150 mètres.

2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F. et 200 par les Amateurs.

Pour 6 à 9 ans inclus (C à F), n'ayant pas gagné 55.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins deux courses ou ayant couru au moins trente fois.

Table with 10 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists race participants and their details.



LES COURSES HIPPIQUES

Le jumelé est enregistré gagnant et placé sur toutes les courses comportant au moins 8 partants. Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels. Les paris sont payés aux divers guichets de paiement. Le paiement se poursuit pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course. Les enjeux sur la ou les réunion(s) simultanée(s) seront enregistrés jusqu'à la clôture des paiements de la dernière course locale. Les guichets de Pari Mutuel fermeront au plus tard 30 minutes après l'arrivée de la dernière course sur l'hippodrome. Ils peuvent également être payés pendant soixante jours à compter de leur mise en paiement sur les autres hippodromes connectés au système central du Pari Mutuel (Agen, Beaumont de Lomagne, La Teste et Pau) et dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris, dans les agences et les postes d'enregistrement du Pari Mutuel Urbain.

Les 6 dernières performances en France au maximum, figurant dans la colonne de droite, sont données à titre indicatif (performances définitives uniquement). Elles se lisent de gauche à droite en partant de la plus récente vers la plus ancienne. En cas de performances enregistrées sur plusieurs années, le changement d'année est indiqué entre parenthèses. Chiffre suivi de "m" : performance "trot monté" - chiffre suivi de "o" : performance d'obstacles" 0: non placé - D : disqualifié allures irrégulières. - G : disqualifié poteau galop. - A : arrêté. - R : dérobé (galop) ou requalifié (trot). - T : tombé. - Q : temps de qualification sur 1500 mètres pour les 2 ans inédit uniquement (trot).

Trot : * : apprenti ou lad-jockey ayant gagné moins de 35 courses - ** : apprenti ou lad-jockey n'ayant gagné aucune course - ⚡ cheval défermé - ⚡ cheval défermé des antérieurs - ⚡ cheval défermé des postérieurs. (1) Gains des chevaux communiqués à titre indicatif

Galop : ⊗ : ocellères - ⊕ : ocellères australiennes - ⊙ : 1^{er} engagement supplémentaire - ⊖ : 2^{ème} engagement supplémentaire - ♥ : jument ayant été saillie - ★ : cheval né dans le 2^{ème} semestre - ☆ : Régime étranger - Le suffixe en italique indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France. - * : Ordre du tirage au sort des places à la corde - ⊕ : Chevaux couplés au Pari Mutuel - ⊕ : Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs. - ▼ : propriétaire assujéti à la TVA - (s) : S.A.R.L. d'Entraînement agréée par le Code des Courses. - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros. - ■ : Chevaux assujéti à une TVA spéciale - (A) : Cheval assimilé Pur sang. - (1) : Modification du poids porté par le cheval - Surcharges : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres. - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap.

PROCHAINES REUNIONS : LUNDI 18 JANVIER (TROT - 16H00 - PREMIUM) - DIMANCHE 24 JANVIER (TROT - 13H30)